



Kitzi-kitzi ... Zer da berri ?

Kitzi-kitzi ... Quoi de neuf ?

Juin 2024

« Kitzi-kitzi...zer da berri ? », la gazette qui donne l'actualité de la commune avec des informations inédites que vous ne trouverez pas dans les quotidiens et hebdomadaires habituels.

« Kitzi-kitzi...zer da berri ? », la gazette du sud qui vous permettra de ne pas rester trop à « l'ouest ».

« Kitzi-kitzi...zer da berri ? », la gazette de la population avertie.

Les élu.e.s du groupe « Hats Berri-Nouvel Élan »

Les cinq élu.e.s du groupe minoritaire représentent activement, au sein du conseil municipal, le groupe **Hats Berri-Nouvel Élan**, arrivé en deuxième position, à seulement 100 voix de l'équipe "Agir pour Saint Pée" de Monsieur ELHORGA, lors du scrutin de février 2023 et font leur maximum pour proposer et œuvrer en faveur de tou.te.s les senpertar.



Peyo BEHASTEGUY - Céline MUNDUTEGUY-LARRAMENDY
Christophe JAUREGUY - Christine PERUGORRIA
Pascal IRUBETAGOYENA



LES COMMISSIONS MUNICIPALES (que de changements ... il faut suivre !)

Monsieur le Maire ne doit pas aimer les compliments !

En effet, nous vous informions, dans notre première édition, que les cinq élu.e.s du groupe minoritaire **Hats Berri-Nouvel Élan** avions souhaité intégrer toutes ces commissions et que même si Monsieur le Maire nous avaient recalé.e.s dans un premier temps, il avait tout de même accepté la présence de quatre élu.e.s de notre groupe par commission.

Et bien, voilà qu'il a changé d'avis, à nouveau ! Désormais, il n'accepte plus que deux élue.e.s de notre groupe par commission municipale. Pourquoi ?

*Est-ce parce que Monsieur ELHORGA a voulu se faire justice lui-même en « punissant » **Hats Berri-Nouvel Élan** suite au classement sans suite de son action en justice pour diffamation contre notre groupe ou tout simplement pour éviter qu'il y ait plus d'élue.e.s minoritaires que d'élue.e.s de la majorité présent.e.s aux réunions de ces commissions ?*

Il est vrai que certains brillent par leur absence !

*« **Kitzi-kitzi...zer da berri ?** » abordera aujourd'hui deux de ces commissions... pour les autres, il faudra attendre encore un peu ... patience !*



Commission ASSOCIATIONS - SPORTS

C'est une commission qui devrait être dédiée aux nombreuses associations (dans le domaine sportif, culturel, social, environnemental, de l'animation) qui font vivre notre commune tout au long de l'année.

Après un marathon de réunions au début du mandat avec les diverses associations sportives, force est de constater que le rythme, depuis 10 mois, a fortement diminué; plus aucune commission pour évoquer cette fameuse « plaine des sports »...



*Par ailleurs, malgré plusieurs sollicitations, les élus d'**Hats Berri-Nouvel Élan** regrettent de ne pas avoir encore eu l'occasion de travailler sur le dossier du « city stade », le « dada » de Monsieur FRANCISCO, adjoint au Maire en charge des associations et du sport.*

*Pourtant, lors du Conseil municipal du 11 avril, il nous a lui-même assuré.e.s qu'une réunion de travail (ou plutôt d'information ?) serait fixée pour évoquer ce dossier et a voulu nous rassurer quant à nos doutes sur le choix du lieu où sera implanté ce nouvel équipement en affirmant que « **cette zone était la moins inondée du parc des berges** ».*

Vous l'aurez compris après nous avoir invité.e.s à courir à ses côtés à la rencontre des associations sportives, il semblerait qu'il préfère à présent ramer seul vers ce « city stade » qu'aucune association n'a demandé.

À ce jour, aucune convocation ne nous est parvenue, il est urgent d'attendre...

Nous soutiendrons toujours les associations qui œuvrent, sans relâche, quotidiennement pour proposer une grande diversité d'activités, d'animations pour rendre notre commune vivante et agréable à vivre.



Commission extra-municipale CULTURE

Dès la présentation de cette commission en conseil municipal, nous avons, tout d'abord, interrogé la majorité sur l'objectif de la constitution de cette commission "extra-municipale". Monsieur le Maire nous a répondu que « l'idée était que Larreko vive plus que ce qui existe aujourd'hui et de l'ouvrir sur la culture basque. » Il nous a ensuite annoncé que cinq personnes issues du monde associatif et deux personnes de la société civile intégreraient cette commission en plus des représentant.e.s élu.e.s de la municipalité.

Lors de l'unique réunion de cette commission, le 17 juin 2023, la municipalité était représentée par quatre de ses élu.e.s, deux professionnels de la culture, d'une part la compagnie « Elirale » en résidence à Larreko et d'autre part une personne de la société civile. L'association « Lapurdi 1609 » était également représentée par l'un de ses membres. L'association « Culture et patrimoine Senpere » quant à elle, a eu le privilège d'être représentée, en force, par trois de ses membres dont Monsieur le Maire. Quel dommage que les autres associations culturelles, si nombreuses sur notre commune, n'aient pas eu la possibilité d'intégrer cette commission !

La majorité municipale a-t-elle décidé de dédier la culture à une certaine catégorie de la population senpertar ?



Du « blabla » et beaucoup de baratin...des paroles mais où sont les actes ?



Nous nous interrogeons sur la politique culturelle et linguistique définie par la majorité si toutefois elle l'a définie car, à vrai dire, les propos de Madame BEREAU, déléguée en charge de la culture basque, ne nous ont vraiment pas rassuré.e.s.

En effet, le 24 mars dernier, alors que les élus **Hats Berri-Nouvel Élan**, participant à la Korrika, venaient de déclarer qu'il fallait une réelle politique linguistique sur la commune, le journaliste de Gure Irratia a demandé à Madame BEREAU, ce qu'elle en pensait. Elle a tout simplement répondu « **ne pas vouloir faire de politique** ».

N'est-ce pas pourtant là le rôle du conseiller municipal et qui plus est celui d'une déléguée ? Elle a également ajouté que la commune était « très attachée à la langue basque »...

C'est bien de le dire...il est maintenant urgent d'AGIR pour Saint Pée !

Au vu de la traduction catastrophique du programme des “Temps de rencontres culturelles” et des nombreuses diffusions municipales, il nous semble important d'entamer les démarches à la mise en place d'une réelle politique linguistique permettant de veiller à la visibilité, l'utilisation, le développement et la qualité de la langue basque.

La commune, en tant qu'institution la plus proche des citoyens, se doit d'endosser ce rôle essentiel dans le processus de revitalisation de la langue basque. Et cela passe d'abord par arrêter de massacrer l'euskara dans les différentes publications.



La cantine : de plus en plus salée !

Extension de la cantine scolaire : un phasage des travaux qui coûte de plus en plus cher...

La première phase des travaux est en cours de réalisation et devrait être livrée pour septembre 2024. Dans le budget communal de 2024, la seconde tranche de travaux correspondant à la création d'un étage sur le bâtiment Xabatene est prévue pour 2025.

Mais voilà, pour réaliser cet étage, l'ensemble de l'aménagement du bâtiment Xabatene nouvellement fini devra être démolie. En effet, dans le phasage des travaux envisagé par la majorité municipale, aucun ouvrage de maintien du plancher de l'étage futur n'a été anticipé dans la première tranche de travaux !

*Pourtant, lors de la commission travaux du 28 novembre 2023, **Hats Berri-Nouvel Élan** avait une fois de plus averti Monsieur le Maire sur les erreurs commises tant sur le financement du projet que sur le phasage des travaux. L'air convaincu par notre argumentation, l'adjoint aux travaux, Monsieur DOLOSOR avait alors lancé un « bon, bon tant pis... les choses sont trop avancées, on ne peut pas revenir en arrière, on verra plus tard ».*

Au final, comme d'habitude, le contribuable senpertar paiera cash les approximations de la majorité municipale.

Cap sur 2026 : les futures municipales rythment les investissements



Sur les projets du city stade, de l'extension cantine scolaire et de l'extension du centre de loisirs qui représentent un coût de 1 200 844€, 988 800€ sont au frais du contribuable senpertar soit près de 80 % du montant !!! Le coût à la charge de la commune est beaucoup trop important.

Heureusement que la majorité municipale nous assure travailler dans l'intérêt du contribuable Senpertar !

Au lieu de rechercher intensément des aides financières, Monsieur ELHORGA et sa majorité semblent plutôt vouloir réaliser un maximum de projets d'ici les élections municipales de 2026, et ce, quoi qu'il en coûte aux senpertar.

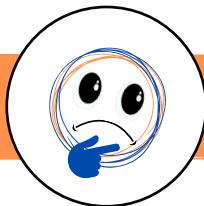


La tirelire pleine ... pleine d'emprunt !

Nous avons voté contre la réalisation d'un emprunt de 1 350 000€ pour équilibrer le budget 2024 de la commune.

*Quand, de l'aveu même de Monsieur COMAT, adjoint aux finances, on admet que près de 1 100 000€ d'investissement (extension centre de loisir et schéma vélo) ne pourront être réalisés durant l'année 2024 et que d'autres investissements pâtissent du peu de subventions, il n'est pas acceptable de recourir à l'emprunt, notamment au vu des taux d'emprunt actuels. **Hats Berri-Nouvel Élan** affirme qu'il est possible d'éviter un emprunt, en réalisant un budget conforme à la réalité du moment. Le travail d'optimisation et de recherches incessantes de subventions est la condition sine qua non pour l'amélioration de notre capacité d'emprunt qui autorisera la réalisation de projets comme la plaine des sports.*

Mais où est donc passé « le bon sens » de la majorité municipale !!!



Le montant de 15 000€ pour l'étude d'une implantation de la plaine des sports au lac est, pour nous, une dépense inutile, le lieu envisagé pour ce type d'installation n'étant pas adapté. La situation du terrain, excentré de la plupart des écoles, ne pourra pas permettre une utilisation optimale par les scolaires et occasionnera des frais très importants de fonctionnement pour la commune (transport scolaire en bus). D'autre part, le profil pentu du terrain, occasionnera un surcoût très important de réalisation de l'équipement.



Lors du conseil municipal du 11 avril, en réponse à notre intervention, Monsieur FRANCISCO, adjoint au sport et associations, a préféré se moquer et ironiser sur notre capacité à gérer un tel dossier. Nous attendons avec impatience l'étude de faisabilité, le budget de réalisation du projet, ainsi que le budget de fonctionnement.

*Pour **Hats Berri-Nouvel Élan**, le projet de plaine des sports que nous avons conçu à Olhasso est la réponse la plus appropriée, apportée aux besoins des associations et écoles de la commune. Même si ce projet ne comprend pas de terrain de football, une solution peut être envisagée à proximité des installations existantes pour répondre à ce manque.*

Quand la déraison l'emporte sur la raison...

Nous avons voté contre l'implantation d'un city stade au parc des berges et ce pour plusieurs raisons :

- *Même si cet aménagement urbain est intéressant sur plusieurs aspects (pratique d'une activité physique, lieu de rencontre et de socialisation), le city stade n'est pas, à l'heure actuelle, une priorité, la population étant en demande d'équipements ou aménagements autres.*

- *Un coût important de 138 000€ pour la réalisation de l'équipement sans aucune subvention obtenue.*

- *Et surtout, au vu de son emplacement, en pleine zone inondable.*

Le type de sol nécessaire à un city stade subira des dégâts à chaque inondation et les assurances ne prendront pas en charge les réparations pour un équipement que la commune a sciemment installé dans une zone inondable. Est-il responsable d'établir un équipement dans une telle zone sachant que les dépenses de remise en état seront systématiquement à la charge du contribuable senpertar ?

*Cette somme n'aurait-elle pas pu être utilisée pour quelque chose de plus urgent comme par exemple, aider la crèche qui connaît de grandes difficultés. Il aurait fallu pour cela que Monsieur le Maire se préoccupe davantage de ce dossier et essaie de trouver des solutions avec les membres de l'association « **Maitetxoak** », préférant faire preuve de défiance à leur égard et allant jusqu'à quitter une réunion de travail quelques minutes après quelle ait débuté pour exprimer son mécontentement tel un enfant capricieux n'obtenant pas ce qu'il désire.*



Beaucoup de bruit pour rien...

*En février dernier, à l'occasion de la distribution du bulletin municipal, les senpertar ont été informé par un texte de la liste Agir Pour Saint-Pée d'un dépôt de plainte pour diffamation de la part de Monsieur ELHORGA, Maire de St Pée sur Nivelle à l'encontre de notre groupe **Hats Berri - Nouvel Élan** suite à la parution de notre premier “**Kitzi-kitzi ... zer da berri**”.*

Après audition de notre représentant par un officier de la police judiciaire, le parquet judiciaire de Bayonne a émis, le 19 janvier 2024, la décision pénale d'un classement sans suite de la plainte. Monsieur le Maire a été débouté de son action en justice à notre encontre.

Pour notre part, nous déplorons cette tentative d'action en justice à l'encontre d'élus municipaux menée par Monsieur le Maire, bien en contradiction avec le discours rassembleur au lendemain des élections. Finalement les masques tombent....

Le débat contradictoire, les échanges de visions d'avenir ainsi que la diffusion aux senpertar des perceptions différentes de l'action municipale sont les éléments de base d'une démocratie municipale.

Souhaitons que le groupe Agir Pour Saint Pée saura également faire amende honorable au prochain bulletin municipal quant à la diffusion de propos qui, avant même la distribution du bulletin municipal en février 2024, n'étaient plus d'actualité.

Agir pour Saint Pée c'est bien, Réfléchir pour Saint Pée c'est mieux !!!



**N'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous !...
... et rendez-vous au prochain Kitzi-Kitzi... Zer da berri !!!**

hatsberri.nouvelelan@gmail.com

HATS BERRI - NOUVEL ÉLAN

